

# Assemblée générale de l'AMIG du 27 novembre 2014

Un R de Famille  
Début : 19h25  
Fin : 20h40

## **Ordre du jour :**

01. *Approbation de l'ordre du jour.*
02. *Approbation du procès verbal de l'AG du 21.11.2013.*
03. *Rapport d'activités du comité.*
04. *Conditions de travail suite à l'enquête de satisfaction – proposition de l'AMIG.*
05. *Collaboration avec le juriste – bilan après 1 an.*
06. *Campagnes.*
07. *Comptes 2013 et rapport des vérificateurs des comptes.*
08. *Décharge du comité, approbation des comptes 2013.*
09. *Comptes provisoires 2014.*
10. *Élection du président.*
11. *Élection du comité.*
12. *Election de la secrétaire.*
13. *Election des vérificateurs des comptes.*
14. *Cotisations 2015.*
15. *Budget 2015.*
16. *Remerciements.*
17. *Vous avez la parole.*

---

Notre président, Ebrahim Khabiri, a démissionné fin août, ayant quitté les HUG. Depuis début septembre, ce sont donc les deux vice-présidents, Christophe Gallay et Hervé Spechbach, qui ont repris la présidence ad-intérim.

### **01. Approbation de l'ordre du jour**

Le président souhaite la bienvenue aux membres et présente l'ordre du jour.  
Le président propose de traiter le point 6 en même temps que le point 3.

Au vote :

Avec cette modification, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (9 oui).

### **02. Approbation du procès verbal de l'AG du 21 novembre 2013**

Il n'y a pas d'objection.

Au vote :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (9 oui).

### **03. Rapport d'activités du comité**

Le comité s'est réuni à 9 reprises.

Il a été présent notamment dans les commissions suivantes :

- Commission paritaire HUG-AMIG

Représentants : Ebrahim Khabiri sortant et Yan Beauverd sortant, soit 2 postes à pourvoir (2 membres)

Y siègent aussi le directeur RH (M. Herztuch), deux CDS (Prof. Arnaud Perrier, Prof. Canuto), la juriste Harari.

But : suite à l'établissement du nouveau RSM (dont un élément majeur est les contrats CDI), la commission veille à la bonne application de ce dernier.

L'AMIG s'est toujours opposée à un lissage à deux semaines en l'absence d'accord du SECO. Ce bras de levier sera utilisé auprès de l'OCIRT si nécessaire.

Cette année, comme action importante, nous avons envoyé une lettre à la direction médicale et fait des propositions.

Lors de la rencontre avec M. Bertrand Levrat, nous avons pris connaissance des chiffres médiocres suite à l'enquête auprès du personnel. M. Levrat ne veut pas d'enquête sur les conditions de travail, partant du postulat qu'elles ne sont pas respectées et nous a demandé des propositions.

Celles-ci concernent notamment les heures supplémentaires, charges administratives, time sharing, job sharing, ergonomie des locaux, crèche, plan de formation, postes cliniques sans titre académique, qui seront à l'ordre du jour de la prochaine commission paritaire en décembre. M Bertrand Levrat sera là pour discuter des divers points avec nous.

- Conseil médical d'établissement

Représentant : Natacha Premand, remplacée dernièrement par Stéphanie Alzuphar (1 membre choisi dans une liste de 2 candidats)

Y siègent également l'AMAHUG, le directeur médical, le directeur général. Ils sont soumis au secret de fonction (on ne peut pas en parler au comité AMIG, ni ailleurs).

Buts : décision sur les nominations d'adjoints, stratégie médicale, choix des projets de recherche pouvant bénéficier d'un fonds. C'est une commission stratégique importante

- Commission de la santé et sécurité au travail

Représentant : Natacha Premand (1 membre choisi dans une liste de 2 candidats)

Y siège également le directeur des ressources humaines.

Buts : améliorer les conditions de travail, lister les problèmes d'ergonomie, analyse d'une situation bien précise (femmes enceintes, allaitement,...).

- Réunions syndicats-direction

Représentant : selon disponibilité et ordre du jour

Buts : concerne tous les syndicats, la réunion se tient sans le directeur médical.

Les points sont très variés et peuvent parfois moins nous concerner. Tous les membres du comité peuvent y aller.

- Réunions syndicats-Conseiller d'Etat

Représentant : selon disponibilité et ordre du jour

Buts : la réunion se tient avec le directeur général des HUG.

Les points ne sont pas toujours pertinents pour nous. Tous les membres du comité peuvent y assister.

- Comité central de l'ASMAC (association mère)

Représentants : Hervé Spechbach et Christophe Gallay. (deux personnes du comité, dont généralement le président). Le comité siège 2x/an.

C'est l'exécutif de l'ASMAC. Il rejoint les discussions politiques, mène ses propres campagnes (clause du besoin, caisse unique, ...). C'est une sorte de parlement.

- Comité directeur de l'ASMAC

Représentants : Hervé Spechbach et Christophe Gallay. 1x/mois à Berne.

C'est le législatif de l'ASMAC. Stratégie de la santé fédérale, formation post graduée, position politique, clause du besoin (la proposition de laisser la liberté de s'installer pour tous si 3 ans passés dans un institut reconnu par l'IFSM a été validée grâce à l'ASMAC et au groupe de travail Berset), OFSP (e-health, stratégie 2020 de la confédération en matière de santé, projet MARS, campagne hôpitaux hors la loi).

- Chambre médicale de la FMH

Délégués : Hervé Spechbach, Natacha Premand et Christophe Gallay.

Nous avons droit pour l'AMIG à trois personnes fixes, et 6 suppléants.

La chambre médicale a lieu 2x/an. C'est le législatif de la FMH. Elle est au cœur de la politique de santé

- Assemblée des délégués de la FMH

Délégués : Hervé Spechbach et Christophe Gallay.

L'assemblée des délégués a lieu 1x/mois. C'est un lieu plus d'échanges, on y rencontre différents acteurs.

Des décisions stratégiques, prises de position et décisions de changements de loi FMH y sont proposées qui seront votées à la chambre médicale

- Commission quadripartite

Représentants : Hervé Spechbach et Yan Beauverd, sortant.

Avant la clause du besoin, les discussions portaient sur les droits d'installation.

Avec la clause du besoin, la commission délivre les autorisations de pratiquer exclusivement aux HUG pour les médecins qui ont un diplôme étranger reconnu en Suisse (mebeko) et qui n'ont pas fait les 3 requis dans un institut reconnu par l'IFSM.

- Conseil de l'AMG

Représentant : Yan Beauverd, sortant.

4 sièges sont réservés à des représentants externes, dont l'AMIG (1x/mois)

Commissions au sein de la faculté de médecine :

- Nominations professorales

Représentant : Anne-Laure Germond-Goncerut (1x/an)

- Conseil participatif de la faculté

Représentant : à pourvoir

- Commission paritaire hospitalo-universitaire d'enseignement post-gradué et continu

Représentants : Hervé Spechbach et Christophe Gallay.

Y siègent également Henri Bounameaux, Pierre Dayer.

Buts : discuter des règles de l'IFSM et remettre à l'ordre des services qui ne les respecteraient pas.

L'année passé l'AMIG a gagné en visibilité, avec son nouveau site internet qui contient les informations suivantes :

- le comité, les commissions,
- les articles de loi, les conditions de travail aux HUG, les conditions spécifiques pour les femmes enceintes,
- nos campagnes, notre avis politique,
- nos contacts : comité, président, juriste,

Nous sommes également présent sur facebook et éditons une newsletter 3x/an.

L'AMIG a également fait campagne au travers d'une affiche pour la votation du 28 septembre 2014 en faveur de la caisse unique.

Au vote :

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité (9 oui).

#### **04. Conditions de travail suite à l'enquête de satisfaction – proposition de l'AMIG**

##### a) Conditions de travail suite à l'enquête de satisfaction

Nous avons rencontré M. B. Levrat en début d'année. A cette occasion, nous avons pris connaissance des chiffres médiocres suite à l'enquête de satisfaction réalisée auprès du personnel. M. Levrat ne veut pas d'enquête sur les conditions de travail, partant du postulat qu'elles ne sont pas respectées et il nous a demandé de lui transmettre des propositions concrètes, ce que nous avons fait par écrit. 40% de personnes ont rempli ce questionnaire qui ne visait pas le corps médical en particulier.

Une telle démarche avait déjà été effectuée il y a 4 ans avec un résultat donnant des notes de moyennes à insatisfaisantes.

Aujourd'hui malheureusement la situation ne s'est pas améliorée.

##### b) Propositions de l'AMIG

Notre but est de garder la relève aux HUG.

Il faut d'abord avoir une vision de la situation actuelle.

Nos propositions portent sur les points suivants :

- plan de formation,
- heures supplémentaires,
- postes cliniques sans titre académique,
- formation post graduée,
- charge administrative,
- time sharing,
- job sharing,
- crèche,
- ergonomie des locaux et places de travail.

Dans certains services, les résultats n'ont même pas été annoncés.

L'obligation consiste à proposer au minimum 1 seule mesure par service.

Certains services ont déjà mandaté les ressources humaines.

Notre rôle est de vérifier que chaque service joue le jeu.

Plusieurs de ces points seront abordés lors de la prochaine commission paritaire en décembre, M. Levrat sera présent pour en discuter avec nous.

#### **05. Collaboration avec le juriste – bilan après 1 an**

Cela fait 1 an que nous travaillons avec Me Bruchez (WMB) qui est spécialisé dans le droit du travail. Il a assisté à tous nos comités, ainsi qu'aux séances des juristes de section qui se réunissent au niveau national deux fois par année à Berne. Il nous aide aussi à savoir comment on peut s'affirmer face à la direction des HUG et à leur juriste.

Il est accessible à tout moment avec le mail [avocat@amig.ch](mailto:avocat@amig.ch). Tous nos membres peuvent le contacter. Chacun est libre de décider au niveau confidentialité s'il souhaite que le comité soit tenu au courant ou non. Cette année il a eu une dizaine d'affaires à traiter, dont certaines plus importantes qui sont encore en cours. Quand on quitte les HUG, il y a 5 ans de prescription notamment en cas de conditions salariales non adéquates.

Chaque membre de l'AMIG a droit à 5 heures de conseil cofinancées par l'AMIG-ASMAG, jusqu'à CHF 560.-/heure, puis avec Fortuna jusqu'à CHF 250.-/heure ; l'AMIG assumant la différence. Chacun doit avoir une assistance juridique privée.

## 07. Comptes 2013 et rapport des vérificateurs des comptes

### a) Bilan et comptes du 01.01.2013 au 31.12.2013

Compte d'exploitation du 01.01.2013 au 31.12.2013

Produits		Charges	
Cotisations membres	52'453.50	<b>Charges personnel</b>	
Produits financiers	1'769.75	Avocat	12'893.90
Produits des titres	8'615.90	Secrétaire	1'820.00
Perte d'exercice	18'417.04	Loyer	12'000.00
		<b>Charges financières</b>	825.69
		<b>Charges administratives</b>	8'021.00
		<b>Impôts</b>	1'377.75
		<b>Charges informatiques</b>	8'629.00
		<b>Marketing</b>	35'028.85
		<b>Amortissement</b>	660.00
<b>Total</b>	<b>81'256.19</b>	<b>Total</b>	<b>81'256.19</b>

A relever :

- une perte de Sfr 18'417.04 imputable au marketing
- des frais très importants au niveau marketing, comprenant les stylos et le site internet (logo, newsletter, maintenance du site pendant 2 ans, refonte du site web).
- moins d'entrée au niveau des cotisations (à CHF 60.-) (env. 1000 membres)
- des frais d'avocat moins importants que prévus au budget

Bilan au 31.12.2013

Actifs		Passifs	
<b>Liquidités</b>		<b>Fonds propres</b>	
Banque UBS c/courant	120'122.76	Capital	472'632.19
Banque UBS c/épargne	99'294.43		
<b>Fonds de placement</b>			
Titres	253'215.00		
<b>Total</b>	<b>472'632.19</b>	<b>Total</b>	<b>472'632.19</b>

Exceptionnellement cette année on termine avec un solde négatif, mais habituellement il est positif. Que faut-il faire avec les réserves conséquentes dont nous disposons ? Faut-il garder des réserves ? Soutenir une fondation ? Etre plus visible ? Lancer des enquêtes ? Compenser en cas de mouvement global de grève ? Editer un annuaire avec les noms de tous les internes ? Décerner un prix annuel ? Soutenir le projet de recherche d'un de nos membres ?

Il faudra discuter en comité comment on pourrait investir et combien, en définissant par exemple un pourcentage de notre fortune par année.

Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à contacter le comité à ce propos.

**b) Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs aux comptes Edite Brandao-Farinelli et Leila Ben Hammoud ont contrôlé les comptes et les ont approuvés tels que présentés ; ils proposent de donner décharge au Comité. Ils sont remerciés pour leur travail.

**08. Décharge du comité, approbation des comptes 2013**

Au vote :

Décharge est donnée au comité sortant pour son activité durant l'année écoulée et ce à l'unanimité (8 oui, dont 3 hors comité).

Composition du comité sortant :

- **Président:** Ebrahim Khabiri (chir C-vasc),
- **Vice-présidents:** Hervé Spechbach (SMIG-SMPR),  
Christophe Gallay (SMIG),
- **Trésorière :** Tatiana Roiron (Méd Informatique),
- **Membres:** Laetitia Ribordy (Gynéco),  
Anne-Laure Germond-Goncerut (Anesth),  
Thomas Agoritsas (Med int),  
Natacha Premand (psy),  
Sylvain De Lucia (SMPR),  
Yan Beauverd (Med int),  
Stéphanie Alzuphar (Gyn-Obst),  
Marie-Josée Daly (SMIG),  
Sandra Marras (Gyn-Obst),  
Damiano Mugnai (chir cardio-vasc),
- **Webmaster:** Jérôme Goncerut (Anesth),
- **Secrétariat:** Nathalie Pozzi

Au vote :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (8 oui, dont 3 hors comité).

## 09. Comptes provisoires 2014

Compte d'exploitation provisoire arrêté au 31.10.14

<b>Produits</b>		<b>Charges</b>	
Cotisations encaissées	60'024.95	<b>Charges personnel</b>	
Produits financiers	2'576.00	Avocat	9'384.05
Produits des titres	10'794.50	Secrétaire	1'200.00
		<b>Loyer</b>	8'000.00
		<b>Charges financières</b>	983.53
		<b>Charges administratives</b>	3'590.60
		<b>Impôts</b>	1'414.20
		<b>Charges informatiques</b>	600.00
		<b>Communication</b>	3'817.00
		<b>Bénéfice prévu</b>	44'406.07
<b>Total</b>	<b>73'395.45</b>	<b>Total</b>	<b>73'395.45</b>

Bilan provisoire au 31.10.2014

<b>Actifs</b>		<b>Passifs</b>	
Banque c/courant	49'674.86	Capital	472'632.19
Banque c'épargne	50'156.40	Bénéfice envisagé	44'406.07
Fonds de placement	417'207.00		
<b>Total</b>	<b>517'038.26</b>	<b>Total</b>	<b>517'038.26</b>

## 10. Élection du président

Nous devons enregistrer le départ de notre président actuel Ebrahim Khabiri. Hervé Spechbach ne souhaite pas rester comme président ad-intérim, car il attend sa nomination d'ici peu. Néanmoins d'ici là il désire rester au comité.

### Candidature

Nous avons un candidat en la personne de Christophe Gallay.

### Présentation du candidat : Christophe Gallay

Il est en médecine interne et siège depuis 1 an et demi au comité, ainsi que dans plusieurs commissions. Certes l'AMIG a besoin d'un nouveau président, mais il est également très intéressé à reprendre ce poste.

Ses préoccupations portent surtout sur les conditions de travail des internes (temps de travail, régularité des horaires, plutôt que rémunération).

Il aimerait que l'AMIG s'investisse davantage sur la qualité de la formation, qui est actuellement très insuffisante et qui ne respecte pas les conditions de la loi.

Il soutient également la simplification administrative ; certains documents sont inutiles, d'autres sont nécessaires mais pourraient être remplis par des secrétaires. Les HUG et l'ASMAC sont concernés (il faut commencer à l'interne) ; on est dans un monde de surcharge administrative.

Il désire maintenir les échanges avec l'AMAHUG (qui défend les adjoints) : on partage énormément de points en communs (respect de la personne, encadrement, formation, ...) et souhaite renforcer davantage notre collaboration. Enfin il préconise d'aller de l'avant et de passer aux propositions concrètes.

A relever une spécificité propre à Genève et Vaud : notre nom est séparé de celui de l'ASMAC. On pourra en rediscuter ultérieurement.

#### Discussion sans le candidat

Il a bien prouvé sa motivation à vouloir mener l'AMIG. On est dans une logique de continuité. Il est là pour éviter qu'on ne s'endorme, il va nous réveiller.

#### Au vote :

A l'unanimité (7 oui), Monsieur Christophe Gallay est élu à la présidence de l'AMIG, avec applaudissements.

### **11. Élection du comité**

#### **Se représentent:**

Thomas Agoritsas (Med int) – avec dérogation géographique

Stéphanie Alzuphar (Gyn-Obst)

Yan Beauverd (Med int) – à distance

Marie-Josée Daly (SMIG)

Sylvain De Lucia (SMPR)

Christophe Gallay (SMIG)

Anne-Laure Germond-Goncerut (Anesth)

Jérôme Goncerut (Anest) – membre passif

Sandra Marras (Gyn-Obst) – à distance

Natacha Premand (psy)

Tatiana Roiron (Méd Informatique)

Hervé Spechbach (SMIG-SMPR)

#### **Nouveaux membres:**

Aurore Fehlmann (Gynéco)



Composition du nouveau comité :

- **Président:** Christophe Gallay (SMIG),
- **Vice-président:**
- **Trésorière :** Tatiana Roiron (Méd Informatique),
- **Membres:** Thomas Agoritsas (Med int),  
Stéphanie Alzuphar (Gyn-Obst),  
Yan Beauverd (Med int),  
Marie-Josée Daly (SMIG),  
Aurore Fehlmann (Gynéco),  
Sylvain De Lucia (SMPR),  
Anne-Laure Germond-Goncerut (Anesth),  
Sandra Marras (Gyn-Obst),  
Natacha Premand (psy),  
Hervé Spechbach (SMIG-SMPR),
- **Webmaster:** Jérôme Goncerut (Anesth)

Au vote :

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (8 oui).  
Bravo et merci pour leur futur investissement !

**12. Élection de la secrétaire**

Le comité propose de reconduire Nathalie Pozzi (hors HUG) dans sa fonction de secrétaire-comptable (prise des pv, établissement des comptes, déclaration d'impôts).  
Le comité étant très satisfait de son travail, un 13<sup>ème</sup> salaire lui sera octroyé.

Au vote :

La secrétaire est élue à l'unanimité (9 oui) avec de chaleureux applaudissements.

**13. Élection des vérificateurs des comptes**

Edite Brandao-Farinelli arrive à échéance de ses 2 ans de vérificateur. Leila Ben Hammoud se propose pour vérifier les comptes 2014, ainsi que Michel Hofmann.

Au vote :

Ces deux personnes sont élues avec reconnaissance (8 oui).

**14. Cotisations 2015**

La cotisation de l'ASMAC est à Sfr 130.-.

Le comité propose de maintenir les cotisations à Sfr 70.-.

Au vote :

Les cotisations restent à 70.- à l'unanimité (8 oui).

15. Budget 2015

	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2014 au 31.10.14</b>	<b>Budget 2014</b>	<b>Comptes 2013</b>	<b>Budget 2013</b>
<b>RECETTES</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'024.95</b>	<b>72'000.00</b>	<b>52'453.50</b>	<b>55'000.00</b>
Cotisations membres	<i>(à 70 frs)</i>	<i>(à 70 frs)</i>	<i>(à 70 frs)</i>	<i>(à 60 frs)</i>	<i>(à 60 frs)</i>
<b>Produits financiers</b>		<b>2'576.00</b>		<b>1'769.75</b>	
<b>Produits des titres</b>		<b>10'794.50</b>		<b>8'615.90</b>	
<b>Total Recettes</b>	<b>60'000.00</b>	<b>73'395.45</b>	<b>72'000.00</b>	<b>62'839.15</b>	<b>55'000.00</b>
<b>DEPENSES</b>					
<b>Avocats</b>	<b>15'000.00</b>	<b>9'384.05</b>	<b>15'000.00</b>	<b>12'893.90</b>	<b>25'000.00</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>2'000.00</b>	<b>1'200.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>1'820.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>34'500.00</b>	<b>12'190.60</b>	<b>30'500.00</b>	<b>28'421.00</b>	<b>28'500.00</b>
<i>Loyer</i>		<i>8'000.00</i>	<i>12'000.00</i>	<i>12'000.00</i>	<i>12'000.00</i>
<i>Frais Comité</i>		<i>3'590.60</i>	<i>8'500.00</i>	<i>6'562.00</i>	<i>6'500.00</i>
<i>Frais Comité internet</i>		<i>600.00</i>	<i>8'500.00</i>	<i>8'400.00</i>	<i>8'500.00</i>
<i>Fournitures de bureau</i>			<i>500.00</i>		<i>500.00</i>
<i>Frais de représentation</i>				<i>171.10</i>	
<i>Formation continue</i>					
<i>Fête de l'AMIG</i>			<i>1'000.00</i>		<i>1'000.00</i>
<i>Cadeaux</i>				<i>1'287.90</i>	
<b>Charges financières</b>	<b>1'500.00</b>	<b>983.53</b>		<b>825.69</b>	
<b>Impôts</b>	<b>1'500.00</b>	<b>1'414.20</b>	<b>1'500.00</b>	<b>1'377.75</b>	<b>2'500.00</b>
<b>Communication</b>	<b>5'000.00</b>	<b>3'817.00</b>			
<b>Frais informatiques</b>	<b>500.00</b>		<b>1'000.00</b>	<b>229.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>Mobilier/Mat inform</b>			<b>1'000.00</b>		<b>1'000.00</b>
<b>Marketing</b>				<b>35'028.85</b>	
<b>Amortissements</b>			<b>1'000.00</b>	<b>660.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>Secrétaire général</b>			<b>15'000.00</b>		
<b>Chef-fe-s de projet</b>			<b>4'000.00</b>		
<b>Total dépenses</b>	<b>60'000.00</b>	<b>28'989.38</b>	<b>70'000.00</b>	<b>81'256.19</b>	<b>60'000.00</b>
<b>Bénéfice/perte</b>	<b>0.00</b>	<b>44'406.07</b>	<b>2'000.00</b>	<b>-18'417.04</b>	<b>-5'000.00</b>

Discussion et explications

Les charges financières comprennent la gestion des titres.

Les frais de communication prévoient un financement de nos futures campagnes.

Vu l'état de nos finances, pourrait-on prévoir un budget pour soutenir un projet qui serait à définir ? Il vaut mieux définir en premier lieu le ou les projets que nous souhaitons soutenir et les chiffrer. Des propositions seront étudiées en comité.

Décision et vote

Le budget accepté tel que présenté à l'unanimité (8 oui).

**16. Remerciements aux sortants**

Laetitia Ribordy (Gynéco)

Ebrahim Khabiri (chir cardio-vasc)

Damiano Mugnai (chir cardio vasc)

**17. Les membres de l'AMIG ont la parole**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est clôturée à 20h40.

Nombres de membres présents : 8

Membres excusés :

Edite Brandao-Farinelli, Thomas Agoritsas, Yan Beauverd

Le Co-Président ad-intérim

Le nouveau Président

La secrétaire

Hervé Spechbach

Christophe Gallay

Nathalie Pozzi

Décembre 2014

**Liste de présences à l'Assemblée générale de l'AMIG du 27 novembre 2014**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Remarques</b>
REGARD	SIMON	
FEHLMANN	AUORE	
SPECHBACH	HERVE	Comité
ALZUPHAR	STEPHANIE	Comité
GALLAY	CHRISTOPHE	Comité
ROIRON	TATIANA	Comité
PREMAND	NATACHA	Comité
HOFMANN	MICHEL	
DE LUCIA	SYLVAIN	Comité Présent jusqu'au point 7